

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01052 Numéro SIREN : 881 850 853 Nom ou dénomination : 5TH AVENUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt 16282

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de
Le 27 OCT 2023
N° : 16282

5TH AVENUE

Société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital : 10 000 €

Siège social : 4 RUE DE LA JUIVERIE

91150 ETAMPES

RCS : 881 850 853 EVRY

RAPPORT DE GESTION

Présenté par la Gérance

À l'assemblée générale ordinaire annuelle

Du 25 septembre 2023

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, la convocation de cet assemblée générale ordinaire annuelle, a pour but de vous rendre compte de la situation de notre société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations financières y afférentes.

Pour votre information, il vous a été adressé tous les documents prescrits par la loi en vigueur, à savoir :

- Les rapports de gestion établis par la gérance pour l'exercice clos au 31/12/ 2022;
- Les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022
- Le projet de résolutions qui seront soumises à votre vote.

I. DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2022

1. EXPLOITATION

L'activité de notre société s'est déroulée normalement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Nous avons constaté des augmentation des prix des matières premières en plus des effets du covid19 qui ne sont pas dissipés.

II. COMPTES ANNUELS

La société a réalisé un chiffre d'affaire de 117 312 € auquel il faut ajouter une subvention de 1 557 soit un total de 118 870 € soit une baisse de 50% du CA de 2021
Les charges reprises sur le Bilan de l'exercice clos le 31/12/2022, pour un montant de 148 233 € comprenant:

■ Achat de matière premières	42 711 €
■ Autres charges	46 878 €
■ Variation de stock	(5 983) €
■ Rémunérations	56 507 €
■ Charges sociales	3 119 €
■ Dotations aux amortissements	3 898 €

Les détails de ces postes sont repris dans les documents comptables
(Balance et Grand-livre)

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons l'affectation du Résultat de cet exercice au compte de REPORT A NOUVEAU.

3. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à nos statuts et du code de commerce aucun dividende ne sera distribué pour cet exercice 2021.

4. DEPENSES ET CHARGES SOMPTUAIRES

Notre société n'a engagé aucune dépense ou charge somptuaire prévue par l'article 39-4 du code général des impôts.

5. PRISE DE PARTICIPATION ET FILIALES

Nous vous informons qu'aucune prise de participation dans une société ayant son siège social en France, représentant plus du 1/10 ème du tiers ou de la moitié du capital de cette société n'a été effectuée par notre société.

6. PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons un problème de personnel comme toutes les sociétés de secteur, nous espérons conserver le personnel existant pour pouvoir poursuivre notre activité pour l'exercice actuel.

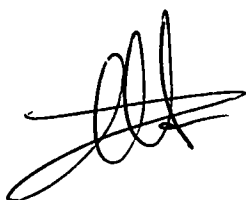
III. DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Le projet de résolutions qui vous est présenté correspond bien à nos obligations légales et aux besoins majeurs de notre société. Nous espérons que celles-ci auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à notre gérance un quitus total et entier de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2022

A cet effet, le Président se tient à votre disposition pour tous les renseignements utiles et nécessaires pour une meilleure information sur la situation de la société.

Fait à Etampes, le 25 septembre 2023.

Le Président



5TH AVENUE

Société PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital : 10 000 €

Siège social : 4 RUE DE LA JUIVERIE

91150 ETAMPES

RCS : 881 850 853 EVRY

=====

PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Du 25 septembre 2023

L'an deux mille Vingt et trois,

Le Vingt-Cinquième jour du mois de septembre à 10h 20. mn,

Les actionnaires de 5TH AVENUE société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 100 actions de valeur nominale de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social sis au n° 4, Rue de la Juiverie, 91150 ETAMPES, sur convocation du Président, conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

Madame KRIDECH Fatima,

Associé propriétaire de 25 actions sociales.

Monsieur KRIDECH Mounir,

Associée propriétaire de 75 actions sociales

Total des parts sociales représentées,

100 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur KRIDECH Mounir, en sa qualité de président et actionnaire fondateur.

Le Président constate que la totalité des actions sont présentes et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

1. Les Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.
2. Les rapports de gestion de l'exercice 2022
3. Le projet des résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée.

Puis le Président rappelle à l'assemblée que tous les documents ont été tenus par la gérance à la disposition des actionnaires avec tous les renseignements exigés par la loi, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion établis par la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2022.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022.
3. Quitus à la gérance pour l'exercice clos au 31/12/2022.
4. Affectation des résultats de l'exercice.
5. Questions diverses.

Le président fait la lecture du rapport de gestion de l'exercice clos au 31/12/2022
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.
Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle donne acte à la gérance de ce que les dispositions statutaires concernant la convocation de l'assemblée et la communication des documents et rapports sociaux ont été respectées.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur le fonctionnement de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils sont présentés dans ce rapport, ainsi que les opérations qui y sont traduites.

En conséquence, l'assemblée générale approuve les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice 2022 et lui donne quitus total et entier de l'exécution de son mandat.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune CONVENTION prévue par l'article 50 de la loi de 1966 n'est conclue, au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, entre la société et l'un de ses gérants ou un associé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 font apparaître un résultat déficitaire d'un montant de 29 377 €,
Elle décide d'affecter ce Résultat au compte de « **REPORT A NOUVEAU** »

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale rappelle qu'il n'a été effectué aucune distribution de dividendes au titre cet exercice.

Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la présidence ou à son mandataire porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales obligatoires.

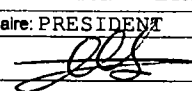
Cette résolution mise, aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la Président lève la séance. 11 h 45 mn

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de l'AGO.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
5TH AVENUE RUE DE LA JUIVERIE 91150 ETAMPES					
SIRET	8	8	1	8	5
	0	8	5	3	0
	0	0	0	1	4
Mét :					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Restauration de type rapide		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	29 377
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, Indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
ENTITE			AGEFICO		
Tél:			3 RUE DE VIENNE		
OGA/OMGA			91670 ANGERVILLE		
Viseur conventionné			Tél:		
(Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date: 15052023 Lieu: ETAMPES		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT MOUNIR KRIDECH		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature: 		
prestataire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2066-SD

N° 2066 bis-SD
2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>5TH AVENUE</u>										Néant ☐ *																																																																																																															
Adresse de l'entreprise <u>4 RUE DE LA JUIVERIE 91150 ETAMPES</u>																																																																																																																									
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>8</td><td>1</td><td>8</td><td>5</td><td>0</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td></tr></table>										8	8	1	8	5	0	8	5	3	0	0	0	1	4																																																																																																
8	8	1	8	5	0	8	5	3	0	0	0	1	4																																																																																																												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																			
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>																																																																																																																									
ACTIF																																																																																																																									
<table><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>15 645</td><td>030</td><td>10 912</td><td></td><td>4 733</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>50</td><td>042</td><td></td><td></td><td>50</td></tr><tr><td>Total I (5)</td><td>044</td><td>15 695</td><td>048</td><td>10 912</td><td></td><td>4 783</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>13 890</td><td>052</td><td></td><td>13 890</td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td></td><td>074</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>41 914</td><td>086</td><td></td><td></td><td>41 914</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total II</td><td>096</td><td>55 804</td><td>098</td><td></td><td></td><td>55 804</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>71 499</td><td>112</td><td>10 912</td><td></td><td>60 587</td></tr></table>														Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			Autres *	014		016			Immobilisations corporelles *	028	15 645	030	10 912		4 733	Immobilisations financières * (1)	040	50	042			50	Total I (5)	044	15 695	048	10 912		4 783	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 890	052		13 890	Marchandises *	060		062			Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			Autres * (3)	072		074			Valeurs mobilières de placement	080		082			Disponibilités	084	41 914	086			41 914	Charges constatées d'avance *	092		094			Total II	096	55 804	098			55 804	Total général (I + II)		110	71 499	112	10 912		60 587
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																				
		Autres *	014		016																																																																																																																				
	Immobilisations corporelles *	028	15 645	030	10 912		4 733																																																																																																																		
	Immobilisations financières * (1)	040	50	042			50																																																																																																																		
	Total I (5)	044	15 695	048	10 912		4 783																																																																																																																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 890	052		13 890																																																																																																																		
		Marchandises *	060		062																																																																																																																				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																				
		Autres * (3)	072		074																																																																																																																				
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																					
	Disponibilités	084	41 914	086			41 914																																																																																																																		
	Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																					
Total II	096	55 804	098			55 804																																																																																																																			
Total général (I + II)		110	71 499	112	10 912		60 587																																																																																																																		
PASSIF																																																																																																																									
<table><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2">Exercice N 1</th><th colspan="2">NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td></td><td></td><td>10 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td></td><td></td><td>2 000</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td></td><td></td><td>31 759</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td></td><td></td><td>(29 377)</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td></td><td></td><td>14 381</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td></td><td></td><td>8 674</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>29 561</td><td></td><td>37 531</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td></td><td></td><td>46 205</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td></td><td>60 587</td></tr></table>														Exercice N 1		NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000	Écarts de réévaluation	124				Réserve légale	126			2 000	Réserves réglementées *	130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				Report à nouveau	134			31 759	Résultat de l'exercice	136			(29 377)	Subventions d'investissement	137				Provisions réglementées	140				Total I	142			14 381	Provisions pour risques et charges		Total II	154			DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				Fournisseurs et comptes rattachés *	166			8 674	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	29 561		37 531	Produits constatés d'avance	174				Total III		176			46 205	Total général (I + II + III)		180			60 587									
		Exercice N 1		NET																																																																																																																					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000																																																																																																																				
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																							
	Réserve légale	126			2 000																																																																																																																				
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																							
	Report à nouveau	134			31 759																																																																																																																				
	Résultat de l'exercice	136			(29 377)																																																																																																																				
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																							
	Provisions réglementées	140																																																																																																																							
	Total I	142			14 381																																																																																																																				
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			8 674																																																																																																																				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	29 561		37 531																																																																																																																				
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																							
Total III		176			46 205																																																																																																																				
Total général (I + II + III)		180			60 587																																																																																																																				
RENOIS																																																																																																																									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																			
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 5TH AVENUE		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018
				Exercice N clos le 13/11/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214 117 312
		Services *		217	218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226 1 557
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232 118 870
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 42 711
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240 (5 983)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 46 878
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244 1 103
	Rémunérations du personnel *				250 56 507
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252 3 119
	Dotations aux amortissements *				254 3 898
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 (29 363)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300 14
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 (29 377)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314 29 377
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350
	Droit divers				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352 29 377
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370 29 377

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 5TH AVENUE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430	9 655	432		434		436	9 655												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 990	442		444		446	4 990												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	1 000	462		464		466	1 000												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50												
TOTAL		490	15 695	492		494		496	15 695												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	3 882	522	2 414	524		526	6 296												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 132	532	1 484	534		536	4 616												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	7 014	572	3 898	574		576	10 912												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle	Prix de cession *		Plus ou moins-values														
	①	②		③	④		Court terme *	Long terme													
							⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧											
	1																				
	2																				
	3																				
	4																				
	5																				
	6																				
	7																				
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	588	589	590	591	592	593										
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597		599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 5TH AVENUE						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765				
TOTAL	770		775				
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
2							
3							
4							
5							
6							
7							
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD						780	
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	4	0	3		
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984	4	0	3		
Déficits de l'exercice		960	2	9	3		
Total des déficits restant à reporter		970	3	3	4		
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	11 731
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	8 591
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: 5TH AVENUE		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2022. et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: 376		3,00	
Dont apprentis 657			
Dont handicapés 651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale 861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108		117 312	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105			
TOTAL 1 106		117 312	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143			
Subventions d'exploitation reçues 113		1 557	
Variation positive des stocks 111		5 983	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153			
TOTAL 2 144		7 540	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats 121		56 062	
Variation négative des stocks 145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125		23 256	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146		10 272	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150			
TOTAL 3 152		89 590	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137		35 262	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). 117		35 262	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022		Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026			
Période de référence 024		160	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 8 1 8 5 0 8 5 3

Dénomination de l'entreprise

5TH AVENUE

Adresse (voie)

4 RUE DE LA JUIVERIE

Code postal

91150

Ville

ETAMPES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique KRIDECH Prénom(s) MOUNIR
Nom marital % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 75
Naissance: Date 22/01/1986 N° Département 91 Commune ETAMPES Pays FRANCE
Adresse : N° 37 Voie SENTIER DU PARC
Code Postal 91290 Commune LA NORVILLE Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique KRIDECH Prénom(s) FATIMA
Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 25
Naissance: Date 08/01/1999 N° Département 91 Commune ETAMPES Pays FRANCE
Adresse : N° 25 Voie RUE ANDRE DEPECKER
Code Postal 91150 Commune ETAMPES Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 8 1 8 5 0 8 5 3

Dénomination de l'entreprise

5TH AVENUE

Adresse (voie)

4 RUE DE LA JUIVERIE

Code postal

91150

Ville

ETAMPES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays